

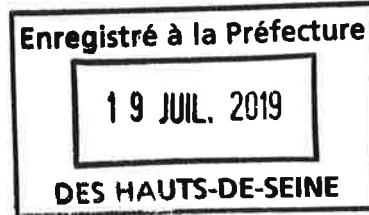


Paris Ouest
La Défense

Établissement public territorial
Métropole du Grand Paris
Immeuble Le Garbens - 91, rue Jean Jaurès
CS 30050 - 92806 Puteaux CEDEX
Tél. (1) 55 69 31 50
www.parisouestladefense.fr

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté portant engagement d'une modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Garches



N° 21 /2019

DATE D'AFFICHAGE : 22 JUL. 2019

LE PRÉSIDENT,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5219-5,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-36 à L.153-48,

Vu le plan local d'urbanisme de Garches approuvé le 7 décembre 2015,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Garches suivant les dispositions des articles L.153-36 à L.153-48 est engagée.

Article 2 – Le projet de modification simplifiée portera sur l'identification des quartiers, îlots bâtis ou non bâtis et sites afin d'assurer leur préservation au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme.

Article 3 – Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, le projet de modification simplifiée sera notifié aux personnes publiques associées.

Article 4 – Le présent arrêté sera affiché au siège de l'établissement public territorial et à la mairie de Garches pendant un mois.

Article 5 – Le Président et le Directeur général des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transcrit sur le registre des arrêtés de l'établissement public territorial.

Fait à Puteaux, le 19 JUL. 2019

Pour Le Président et par délégation,
Vice-Président en charge de l'aménagement,



Philippe JUVIN
Maire de La Garenne-Colombes